

Ste-Cunégonde.—J. H. Doré et Cie, nouveautés, dommages, assurés.

Montréal.—John Caldwell et Cie, fruits, etc., dommages, assurés.

DEMANDES DE RÉPARATIONS DE BIENS.

Dame Mary Forsyth, épouse de M. Robert Beckham de Montréal.

Dame Euphrémie Fiset, épouse de M. William Carrier, propriétaire de moulins de St François Xavier de Brompton.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Dans l'affaire de A. Vézina, de Ste-Geneviève de Batiscan; premier et dernier dividende payable à partir du 6 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de J. E. Lewis & Frère, premier dividende payable à partir du 6 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de F. F. Ferland & Cie, de Montréal; dividende sur produit de vente d'immeuble; payable à partir du 6 juin. Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de F. X. Beaucage, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 5 juin. B. M. O. Turgeon, curateur.

Dans l'affaire de Damiens et frère de Fraserville, deuxième et dernier dividende payable à partir du 4 juin; P. Langlais, curateur.

Dans l'affaire de Newman Goldstein, de Montréal; dividende payable à partir du 5 juin. David Seath, curateur.

CURATEURS

Québec.—P. Pelletier & Cie., faillis; Henry A. Bédard, curateur.

Rimouski.—Angéline Lebel, faillie. Henry A. Bédard, curateur.

Montréal.—Cunningham & Robertson, faillis; A. W. Wilks, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Sherbrooke.—J. McManus et Cie, magasin général, demande de cession.

St-Vincent de Paul.—Joseph Paré, magasin général et buanderie, cession.

Lévis.—Fred. B. Atkinson, entrepreneur, cession.

Ste-Eulalie.—Thibaudet et Cie, magasin général, cession.

Montréal.—Wm Richmond, restaurateur, a reçu une demande de cession.

D. L. Dwinell, plombier et ajusteur, a fait cession de ses biens.

Madame D. Crébassa, hôtel, a reçu une demande de cession.

Williams & Matthews, hôtel, demande de cession.

J. C. Gauvin et Cie, articles de fantaisie, demande de cession.

ONTARIO

Ste-Catherine.—E. Viger & Cie, confections; cession à Henry Barber & Co.

Toronto.—The Williamson Book Co., [Ltd], en liquidation.

George L. Diehl & Co., manufacturiers; cession à D. Blackley.

Ontario Pump Co., [Ltd] en liquidation.

Geo. A. Lowe, collège commercial; cession.

T. M. Mullen & Cie, vaisselle; cession. Toronto Fringe & Tassel Co, cession.

Hamilton.—W. A. Freeman, bois et charbon; cession.

Kingston.—Wm Kennedy, magasin général; cession au shérif.

Ottawa.—John K. Glen, vaisselle etc, cession à James Bailiff.

Riceville.—W. J. Nicholson, marchand, cession à James T. Tennant.

Acton.—J. Arthurs, épicerie, cession à John Stalker.

Port Elgin.—Louisa Mulveney, nouveautés, cession à R. Tew.

Pictou.—Lipman & Finesilver, marchands, cession à James Gillespie.

Aylmer.—D. W. Turnbull, épicerie, cession à Dugald Brown.

MANITOBA ET TERRITOIRES.

Edmonton.—Geo. Thompson, pharmacie, cession.

Brandon.—Joseph Nation, mercerie, cession.

Lundyville.—F. W. Fisher, mag.-général, cession.

Winnipeg.—James Ferguson, vaisselle etc., cession.

NOUVELLE-ECOSSE

Halifax.—W. B. Mumford & Son, épicerie, cession.

Margaree Harbor.—Alex. McDougall, mag.-général, cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

St Jean.—C. H. Conroy, liqueurs, cession.

Ottawa.—Ont. J. K. Glen, articles de fantaisie; assemblée de créanciers.

Toronto.—Wm Baker, boulanger, vendu par huissier.

James Dixon, photographe, saisie.

St. Narcisse.—Q. J. A. Frigon; fils, demande un concordat.

Cornwall.—Ont. John MacPhee, feronnerie, saisie.

Toronto.—Diamond Soap Co. (Ltd) saisie.

Montréal.—L. G. H. Archambault, photographe; vente annoncée par huissier. J. A. Aubin, Buvette; vente par huissier annoncée.

CONCORDATS

Lévis.—Goulet frères, épiciers; concordat à 35 p. c. comptant.

Gaspé Basin.—H. et S. Veit, magasin général; concordat à 80 p. c. garanti.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES
TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale.

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUÉBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

SPECIALITÉ:—RÈGLEMENTS DE FAILLITES.

NOTES COMMERCIALES

Les employés de la Dominion Cotton Co. à Kingston, Ont. ont accepté une réduction de 10 p. c. sur leurs salaires.

La fabrication de la ficelle pour lieuse est commencée depuis quinze jours au pénitencier de Kingston, Ont. Elle donnera de l'emploi à 40 hommes, lorsqu'elle sera en pleine opération.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau E. Audette, sec. trés. jusqu'au 4 Juin prochain, pour l'éclairage de la ville de Farnham par l'électricité. On ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

On parle de former une compagnie qui construirait un barrage sur la rivière St-François, à six milles de Cookshire, pour y établir une usine d'électricité devant fournir le pouvoir et l'éclairage à la petite ville progressive de Cookshire.

La manufacture de lainages de la Paton Manufacturing Company à Sherbrooke, est fermée pour un temps indéterminé. La compagnie dit que c'est pour faire des réparations, mais on prétend que c'est plutôt faute de commandes suffisantes.

Une malle, vieille et dilapidée, contenant du tabac de Sumatra, a été saisie à New-York, pour avoir passé la douane, à Rouse's Point, venant de Montréal, sans payer les droits. La malle contenait environ 200 livres de Sumatra en feuilles, sur lequel les droits s'élèvent à \$400,00. Les douaniers américains cherchent qui a fait l'expédition du Canada.

La rareté des fourrages a forcé l'Europe à diminuer ses troupeaux de bêtes à cornes; la rareté de l'argent a produit le même effet aux Etats Unis. De sorte que, d'ici à une couple d'années, il y a une bonne perspective de prix rémunérateurs pour ceux qui auront du bétail à vendre pour la boucherie.

Une réunion des marchands de Richmond à propos de la fermeture des magasins a eu lieu, à la résidence de M. J. H. Smith. La chose a été amicalement discutée et l'on en est venu à conclusion qu'un règlement municipal pour obliger à fermer de bonne heure n'était pas désirable. Il est probable que l'on en viendra à une entente quant aux jours et à l'heure et que les magasins seront fermés d'un commun consentement.

Les effets de la grève des mineurs de houille aux Etats-Unis se font sentir au Canada; le Grand Tronc, a suspendu partout, une partie des ouvriers qui travaillaient à ses ateliers: il a donné avis que ses trains réguliers de marchandises seraient sujets à être discontinués, si la disette de charbon se continuait. Laonderie, Gurney Tilden à Hamilton, a fermé ses ateliers. Le Pacifique Canadien est très bien placé pour résister aux effets de la grève, ayant du charbon à ses deux extrémités: dans la Nouvelle-Ecosse et dans la Colombie Anglaise, sans compter les mines des Territoires du Nord-Ouest où il pourrait s'approvisionner au besoin.